

# DEMANDE DE MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

---

Nom propriétaire:

Téléphone:

Adresse:

Date:

# Numéro de lot

Requérant:

Adresse concernée:

Zonage existant

Nature de la demande:

Effets de la demande de modification (Voisinage, Préjudices, etc...):

Coût de la demande:

Règ. 2011-190

Annexe 1 art.7

Demande déposé au plus tard le 1er mars ou au plus tard le 1er septembre de l'année en cour, le coût est; 500\$.( Ces frais ne sont pas remboursables.)

Demande déposé à des dates autres que celles déterminées ci-haut, le coût sera; 1100 \$.  
(Si les membres du conseil n'acceptent pas la demande de modification, la Ville rembourse 500 \$ par demande.)

**\*\*\*IMPORTANT\*\*\*** Joindre les documents suivants à votre demande;

- Plan du projet

Information supplémentaire;

**SIGNATURE  
REQUÉRANT**